

**André Corten, *L'État faible : Haïti et République dominicaine*,  
3<sup>e</sup> éd., Montréal, Mémoire d'encrier, 2011, 360 p.**

**Philippe Michaud-Simard**

Numéro 34, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023790ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023790ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Michaud-Simard, P. (2012). Compte rendu de [André Corten, *L'État faible : Haïti et République dominicaine*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Mémoire d'encrier, 2011, 360 p.] *Francophonies d'Amérique*, (34), 201–204. <https://doi.org/10.7202/1023790ar>

de recherche émergents, telles les études journalistiques en milieu minoritaire francophone.

*Michelle Keller*  
*Université du Manitoba*

**André Corten, *L'État faible : Haïti et République dominicaine*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Mémoire d'encrier, 2011, 360 p.**

André Corten, professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et directeur du Groupe de recherche sur les imaginaires en Amérique latine (GRIPAL), a dédié une grande partie de sa carrière universitaire à l'étude de la politique sud-américaine. Anciennement professeur à la Universidad Autónoma de Santo Domingo et auteur de nombreuses publications sur le sujet, aussi bien sous forme de monographies, de chapitres d'ouvrages collectifs que d'articles scientifiques, Corten représente une référence en ce qui concerne l'évolution politique de ce sous-continent. C'est sur un aspect de cette évolution que porte son livre *L'État faible*. Dans ce dernier, il tente de déterminer les causes de la faiblesse des appareils étatiques. Adressée à ceux qui sont avides d'information sur la République dominicaine et Haïti, la troisième édition revue et augmentée du volume comprend une nouvelle introduction de l'ouvrage par l'auteur ainsi que de nouveaux textes d'« éminents intellectuels haïtiens et dominicains » (p. 9). Corten a été l'un des premiers auteurs francophones à se pencher sur la question de la République dominicaine en 1989.

Dans *L'État faible*, Corten énonce l'hypothèse selon laquelle la classe supérieure de la société n'arrive pas à diriger le pays de manière cohérente. Ce phénomène serait causé par l'incompréhension de cette classe dirigeante envers la division de la société, combinée à l'impuissance d'un État basé sur un modèle colonialiste. L'auteur reconnaît tout de même que la situation a beaucoup changé en République dominicaine depuis la première édition du livre (1989), l'accumulation de capital ayant aujourd'hui remplacé le système rentier, mettant ainsi fin au processus de prolétarianisation toujours en action dans le pays voisin.

Selon Corten, deux facteurs expliquent la situation d'État faible de ces pays, soit l'indifférenciation sociale et le fait que l'État ne soit pas le destinataire des demandes de la population. Afin d'exposer ces arguments, l'auteur combine une étude de l'histoire des deux États, des statis-

tiques et des exemples empiriques. L'approche générale de l'ouvrage ainsi que de nombreux concepts tirent leur origine de la théorie marxiste, mais empruntent parfois à d'autres courants de pensée, comme l'École de Francfort, le marxisme ne pouvant expliquer à lui seul la faiblesse de l'État, vu le faible développement des classes sociales.

L'intérêt de cette réédition réside surtout dans la seconde moitié de l'ouvrage. Intitulée « Regards croisés », cette partie rassemble des écrits de deux acteurs importants qui ont marqué les relations entre les deux États. L'ambassadeur dominicain à Port-au-Prince, Rubén Silié, apporte sa contribution avec son essai « La faiblesse historique de l'État haïtien et son impact sur la régulation de la migration vers la République dominicaine ». Silié jette un regard plus optimiste sur les relations entre les deux États, attribuant les actes de violence envers les Haïtiens en République dominicaine à des fanatiques isolés. En effet, les relations officielles entre les deux États seraient en fait bien plus amicales que ne pourraient le laisser croire les « actions honteuses » (p. 263) de certains Dominicains. Guy Alexandre, ancien ambassadeur haïtien en République dominicaine, s'intéresse pour sa part aux relations entre les deux États dans son texte intitulé « Quelques aspects de l'évolution de l'État dominicain entre 1989 et 2011 : matériaux pour une analyse ». Alexandre étudie l'évolution de l'État dominicain et des rapports que ce dernier entretient avec son voisin haïtien. Plusieurs éléments indiquent que les gouvernements des deux pays disposent de tout ce qu'ils ont besoin pour renforcer leurs liens.

Dans la troisième partie, intitulée « Haïti », le sociologue haïtien Laënnec Hurbon examine les changements subis par son pays depuis le séisme dans son article « L'État haïtien avant et après le 12 janvier 2010 : l'instrumentalisation de l'État faible ». Hurbon accuse la classe dirigeante haïtienne de maintenir le pays dans un « désastre » (p. 285) qui ne favorise pas l'accession du pays au statut d'État de droit. La féministe et politologue haïtienne Sabine Manigat porte un regard sur la politique de son pays dans son étude intitulée « Système de partis et État faible en Haïti ». Manigat reprend la thèse de Corten en insistant sur l'absence de partis politiques forts dans le pays. Le manque d'efficacité des institutions d'Haïti fait perdre la confiance de la population dans le processus démocratique. En conséquence, de moins de moins d'importance est accordée au processus démocratique au profit « de la pression de la rue » (p. 299), qui gagne en importance. Les Haïtiens finissent par contester l'existence même des institutions qui ne réussissent pas à gouverner efficacement.

Les sociologues et auteurs Wilfredo Lozano et Franc Báez Evertsz proposent le point de vue de l'étranger sur cette question, dans leur texte « Politiques migratoires de la globalisation : le cas de l'immigration haïtienne en République dominicaine ». Ils soutiennent que la question des travailleurs migrants représente une occasion pour la République dominicaine de s'affirmer en tant qu'État de droit. En effet, le poids démographique des Haïtiens suscite beaucoup de réactions négatives du côté dominicain. Le gouvernement du pays devrait alors agir de manière à maintenir l'ordre et à protéger les droits de toute la population, conformément aux pressions de la communauté internationale. Pourtant, les travailleurs d'origine haïtienne font face au risque de déportation et à l'exclusion du reste de la société. Reste à savoir si la proximité entre le mouvement conservateur et l'État dominicain l'emportera sur le respect des droits humains. Une coopération dans le but d'améliorer la situation en Haïti pourrait freiner le mouvement migratoire et ainsi assurer un développement stable des deux pays. Bridget Wooding, consultante britannique en développement, expose une perspective internationale sur la question, dans son article « L'essor international et national de la défense des droits des Haïtiens et des Dominicains-Haïtiens : un regard critique ». Wooding est d'avis que le gouvernement et les principaux partis dominicains doivent désormais se défendre devant la communauté internationale et la société civile dominicaine, ce qui représente un gain non négligeable. Toutefois, la situation est critique à plusieurs niveaux : la population agit de manière hostile envers les migrants haïtiens, le respect des droits de la personne laisse à désirer et la question migratoire reste ignorée dans les plans de développement dominicains. En effet, les Haïtiens se voient exploités et leurs descendants demeurent privés de toute nationalité. La société civile locale et internationale devrait jouer un rôle clé dans la réalisation de leurs droits.

Dans *L'État faible*, Corten ne mentionne que très brièvement l'absence de la société civile et la militarisation de la société haïtienne, deux facteurs clés pour expliquer la faiblesse de l'État. D'ailleurs, une explication des origines du système de rente agricole aurait été la bienvenue. Corten a choisi de republier son livre de 1989 avec quelques ajouts. La situation a bien évolué depuis et l'auteur se penche dans l'introduction sur l'écart qui se creuse entre les deux États en matière de développement. Toutefois, le reste du livre, qui porte principalement sur la situation de 1989, contient peu d'explications sur la situation actuelle, si bien que l'intérêt de la réédition se situe surtout dans les nouveaux textes.

En général, le livre est d'accès difficile et ne permet pas toujours de comprendre tout à fait les propos de l'auteur. Combinant le très général et le très particulier, l'ouvrage porte à confusion au point où il devient parfois ardu de déterminer ce que l'auteur essaie de montrer par ses exemples. Il est incontestable que la lecture de *L'État faible* permet d'en apprendre beaucoup sur les faiblesses institutionnelles d'Haïti et de la République dominicaine, bien que les nombreuses nuances apportées aux arguments et la complexité de certains concepts puissent constituer des obstacles à la compréhension de la visée générale de l'ouvrage. Par exemple, le chapitre trois est entièrement consacré à deux biographies sociales d'ouvriers des industries du café et du tabac. Cependant, il est ardu de déterminer ce que Corten a voulu montrer à travers celles-ci. De nombreuses affirmations pourraient indiquer quel objectif poursuivait l'auteur dans ce chapitre. Cependant, aucune ne le fait de manière claire, laissant le lecteur perplexé.

*Philippe Michaud-Simard*  
*Université du Québec à Montréal*

**Jacques Ferron, Madeleine Ferron et Robert Cliche, *Une famille extraordinaire : correspondance 1 : 1946-1960*, édition préparée par Marcel Olscamp et Lucie Joubert, Montréal, Leméac, 2012, 429 p.**

Marcel Olscamp, le biographe de Ferron, et Lucie Joubert nous livrent le premier volume de la correspondance entre Jacques Ferron et sa sœur et écrivaine Madeleine Ferron et son beau-frère, l'avocat et homme politique Robert Cliche. L'ensemble regroupe 179 lettres, dont seule une dizaine a été publiée antérieurement. L'édition a été minutieusement et efficacement annotée afin de guider le lecteur dans le dédale familial. En revanche, la lecture ne se fait pas sans heurt, puisque la correspondance est incomplète, des lettres ayant été égarées ou perdues, et que, par ailleurs, il a fallu à Olscamp et Joubert rétablir approximativement la séquence des échanges, les lettres étant la plupart du temps sommairement datées.

Qu'à cela ne tienne, ce livre de lettres se dévore comme un roman (familial). L'ouvrage couvre les années 1946 à 1960, période pendant laquelle les épistoliers ont entre vingt-quatre et trente-neuf ans. Ce sont les années où Jacques Ferron, d'abord médecin en Gaspésie puis à (ou en banlieue de) Montréal, fait ses premières armes littéraires, ici dédiées au théâtre et au conte; déjà il polémique en publiant des lettres ouvertes